



21260

Mairie

Tél. 03 80 75 70 74 • Fax 03 80 75 56 65

www.selongey.com

mairie.selongey@wanadoo.fr

*Compte rendu de la
Commission Vie scolaire
du vendredi 4 Juillet 2008*

Ouverture de la séance à 18H30 par Annick NIPORTE, qui procède à l'appel des personnes inscrites à la commission.

Présents :

Annick NIPORTE (adjointe chargée de la solidarité, des affaires sociales et de la vie scolaire)
Denis JEUNOT (conseiller municipal)
Christophe LELOUP (conseiller municipal)
Philippe MICHAUD (conseiller municipal)
Rachel SIMONEL (conseillère municipale)
Odile LEGUAY (Directrice de la Garderie Municipale)
Gilles MAILLARD SALIN (Principal du collège Champs-Lumière)
Pierre BECKER
Catherine BERNARSONI
Sylvette BON
Catherine GEINOZ
Jean-Claude NIETO
Isabelle NIZET
Georges RAMPANT

Excusés :

Gérard LEGUAY (maire de SELONGEY)
Béatrice LE SERREC (conseillère municipale)
Nicolas TASSIN (directeur école maternelle)
Marjolène DE CARVALHO (directrice école primaire)
Maryvonne VANHAUTERE (assistante sociale)
Alexandra LACHAUX

Points à l'ordre du jour de la séance :

1°- Allocations de crédits scolaires :

Annick NIPORTE s'excuse auprès de l'assistance de ne pouvoir donner de précisions sur ce point comme elle s'y était engagée. Il est vrai que cette réunion de commission programmée sous peu, avant les vacances scolaires, n'a pas laissé suffisamment de temps aux élus pour y apporter une réponse concrète.

2°- Aide aux devoirs :

Forts de l'expérience réalisée les années précédentes, un tour d'horizon général a été réalisé par les bénévoles présents ayant participé à ces actions. Il ressort de ces entretiens une liste non hiérarchisée des constatations suivantes :

- Il y a 2 actions ou thèmes différents (mais cependant extrêmement liés) qui sont à prendre en compte : l'aide aux devoirs et le soutien scolaire.
- Au niveau du collège, M. le Principal a souligné la qualité du travail effectué par les bénévoles. Il a été remarquable et remarqué par les membres du corps enseignant. Le comportement de certains enfants a changé ne serait-ce que vis-à-vis de leur rapport au travail scolaire grâce à l'aide apportée par les bénévoles qui les ont habitués régulièrement à travailler. Ceci a surtout permis de revaloriser les valeurs et les vertus du travail scolaire qui ne doit pas être vécu comme une contrainte.
- Tous ont admis que le soutien scolaire est l'affaire exclusive de professionnels spécialement formés au métier d'enseignant. Les parents bénévoles apportent un plus en faisant prendre conscience aux enfants que l'habitude au travail est nécessaire pour progresser et acquérir des compétences. En aucun cas ils ne peuvent se substituer aux enseignants dont c'est le métier.
- Le nombre d'enfants en difficulté scolaire est en augmentation. Selon les statistiques nationales, vérifiées sur Selongey, 20% des enfants arrivent en 6^{ème} sans maîtrise des outils nécessaires pour accéder au programme scolaire.
- Les parents des enfants concernés ne sont pas toujours partie prenante à l'aide nécessaire dont leur enfant a besoin. Certains oublient même de venir chercher leurs enfants à la fin des séances hebdomadaires.
- Les difficultés scolaires repérées à l'entrée en 6^{ème} sont récurrentes, d'après les instituteurs, absents lors de la réunion, ils sont de plus en plus nombreux à être en difficulté scolaire à tel point qu'il faudrait envisager une aide dès le CP car en CM2 c'est souvent trop tard !
- Une aide spécifique personnalisée va être institutionnalisée à l'école primaire à la rentrée de Septembre 2008. Le programme prévoit d'aider un effectif de 6 élèves par classe à raison de 20 minutes/jour.
- Au collège, c'est un accompagnement éducatif qui va être mis en place à la rentrée. Au total, 70 enfants sont intéressés par cette mesure, mais au final compte tenu des disponibilités (3/4 de poste pour 2 personnes) on s'oriente plutôt vers un effectif de 30 enfants (2 x 15). Cette action sera organisée chaque soir de 17H00 à 18H00. Elle s'oriente et se décline sur 3 objectifs :
 - 1^{er} objectif : une aide aux devoirs,
 - 2^{ème} objectif : une ouverture culturelle
 - 3^{ème} objectif : la découverte (ou pratique) d'activités sportives.
- Enfin, l'aspect purement "Matériel" a été également évoqué : les salles pas toujours disponibles, les fournitures et consommables inexistantes que chaque bénévole devait apporter et enfin la prise en charge des bénévoles en terme d'assurance en cas d'accident.

Autant de points qui ont suscité le débat des participants durant toute la réunion. Beaucoup de choses ont été dites et nécessitent des éclaircissements, des précisions et des réponses avant la mise en place

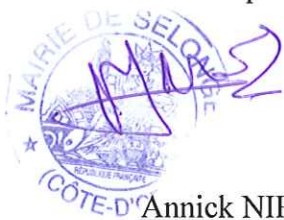
effective à la prochaine rentrée. Ces différents points feront l'objet d'une information auprès du conseil municipal et dès la prochaine réunion nous pourrons élaborer une stratégie en vue de l'action future à mener.

3°- Questions diverses

Ce point n'a pas pu être abordé car une seconde réunion devait se tenir dans la salle, la séance a donc été levée à 20H00.

La date de la prochaine réunion de commission est fixée au mardi 9 Septembre 2008 à 17H30 en mairie

La vice-présidente



Annick NIORTE

Le président



Gérard LEGUAY